



VTT LIBERTE 2021

GRANDE TRAVERSEE DU JURA EN VTT OU VTT ELECTRIQUE - LA CENTRALE

Version Confort - Randonnée itinérante en gîtes et hôtels -
circuit en liberté
7 jours, 6 nuits, 5 jours de randonnée

Traversée « confort » pour vététistes débutants ou occasionnels : possible en VTT traditionnel ou VTT électrique.

Le **VTT électrique** permet de randonner en réduisant l'effort mais aussi d'accompagner quelqu'un de plus sportif qui est en **VTT traditionnel**. On peut donc faire des trajets plus longs avec plus de dénivelés, plus rapidement et dans un grand confort physique mais sans enlever l'exercice ! Les différents niveaux d'assistance sélectionnables au guidon, permettent de trouver le juste équilibre entre effort musculaire, autonomie de la batterie et puissance de l'assistance électrique.

Située sur l'**itinéraire " GTJ "** balisé et aménagé, cette randonnée est choisie sur une portion où le relief se prête à merveille à la découverte de la **randonnée**. Celle-ci continue le soir dans des hébergements confortables (2 niveaux de confort au choix).

À mi-parcours, une journée autour de Chapelle-des-Bois, charmant village plein de sérénité et de verdure, qui permet de choisir son programme : un peu de repos, quelques visites (écomusée...). Une baignade sauvage au lac situé à proximité, ou encore du VTT, balade à pied sur les nombreuses boucles possibles.

Bref, un décor naturel superbe, pour une traversée « **confort** », où chacun prend le plaisir où il veut... et il y a le choix !

PROGRAMME

Jour 1 :

Accueil aux Cernets (Suisse) à partir de 17 h. Il vous sera prêté un porte-carte avec 1 jeu de cartes IGN 1/25000ème sur lesquelles l'itinéraire est surligné.

Nuit en hôtel**

Jour 2 :

Les Cernets - Rochejean

Après avoir rejoint le fort du Larmont, c'est le Château de Joux qui sera bientôt en vue superbement dressé sur son éperon rocheux. C'est ensuite un cheminement technique et accidenté qui conduit au Mont d'Or où un télésiège VTT permet d'accéder à une belle variante passant par le sommet avant de plonger sur Rochejean.

Nuit en hôtel**

Dénivelé : + 800 m / - 1 030 m Longueur : 42 km

Dénivelé : + 1 340 m / - 1 540 m Longueur : 52 km (avec variante par le Mont d'Or)

Jour 3 :

Rochejean – Chapelle des Bois

Agréable parcours en pré-bois traversant tout le val de Mouthe en passant par la source du Doubs. Un cheminement très panoramique permet ensuite de rejoindre Chapelle des Bois en passant par Chauv Neuve et les hauteurs de Foncine.

Nuit en gîte « rando plume » ou en hôtel **

Dénivelé : + 770 m / 620 m

Longueur : 37 km

Jour 4 :

Boucle sur Chapelle des Bois

Le village montagnard de Chapelle des Bois est un bout du monde ! Très nature, il offre une grande diversité de circuits VTT et pédestres, mais aussi baignade au lac, ou des visites (dans un périmètre de quelques kilomètres : distillerie, écomusée, parc du chien polaire). Vous pourrez profiter, au gîte, de l'espace détente, avec sauna et hammam (avec sup.) et de la salle de sport... À vous de composer !

Nuit en gîte « rando plume » ou en hôtel **

Jour 5 :

Chapelle des Bois - Lamoura

Après avoir longé les lacs des Mortes, c'est une longue montée dans la forêt du Risoux que l'on traverse par ces grandes pistes silencieuses (chemins blancs) pour déboucher tout en descente sur la station des Rousses. Beau passage technique pour rejoindre le Bief de la Chaille avant de remonter sur Prémanon et la Combe Sambine.

Au mois de mai il est possible d'effectuer cette étape par une variante évitant les restes de neige de la forêt du Risoux.

Nuit en hôtel***

Dénivelé : + 870 m / - 795 m Longueur : 38 km

Dénivelé : + 925 m / - 870 m Longueur : 37 km (avec variante Roche Bernard)

Jour 6 :**Lamoura – Giron**

Avec cette étape, on goûte au Jura « pur lait cru » avec ses hautes combes, ses pré-bois, ses passages en pâtures (single track). À coup sûr, une des plus belles étapes de la semaine. Une variante à mi-étape permet d'accéder aux hauteurs de La Pesse par la Borne au Lion, magnifique site historique de renom, avant d'entamer la descente sur le village de Giron.

Nuit en centre hôtel ou en chambre d'hôtes de charme

Dénivelé : + 1120 m / 1175 m Longueur : 40 km

Dénivelé : + 1106 m / 1290 m Longueur : 39 km (avec variante combe de Malatrait)

Jour 7 :**Fin après le petit-déjeuner**

Possibilité de navette retour pour Les Cernets – arrivée vers 12 h (voir option)

Nous pouvons être parfois amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué : soit au niveau de l'organisation (problème de disponibilité des hébergements, modification de l'état du terrain, etc.). Ces modifications vous sont toujours signalées lors de la réservation.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Aux Cernets (Suisse), le jour de votre choix (**sauf le lundi jour de fermeture**) à partir de 17 h.

Parking : Vous avez la possibilité de garer votre véhicule sur un parking privé de l'hôtel.

Accès voiture : À proximité de Pontarlier, voir sur Google Maps :<http://goo.gl/maps/OcZk9>

Accès train : Gare TER de Pontarlier à 15 km puis liaison taxi (voir rubrique options).

DISPERSION

À Giron le jour 7 après le petit-déjeuner (ou, si vous prenez l'option navette retour, aux Cernets le même jour vers 12 h)

Retour train :

Gare TGV de Bellegarde sur Valserine à 22 km de Giron avec liaison taxi(voir rubrique option).

NIVEAU

Niveau physique 2/5 et niveau technique 2/4.

Pour vététistes de niveau débutant à moyen avec VTT électrique ou VTT traditionnel.

Itinéraire sur pistes et chemins larges présentant de petits obstacles sans réelle difficulté. Certaines pentes montantes ou descendantes peuvent être raides (maximum 25%) nécessitant une bonne condition physique et une connaissance des bases élémentaires de la pratique du VTT : équilibre, freinage, gestion des rapports de vitesse.

Dénivelé moyen : 890 m

Maximum : 1120 m

Longueur moyenne : 39 km

Maximum : 42 km

Nature du terrain : vous roulez principalement sur chemins et pistes forestières larges, quelques passages néanmoins sur sentiers étroits (single track) ludiques. Tous les franchissements de clôtures se font par des passages VTT aménagés pouvant nécessiter (suivant votre niveau) de les franchir à côté du vélo.

Vous devez être capable de suivre un itinéraire en vous servant d'une carte, d'un topo-guide rédigé par nos soins et des indices sur le terrain. Vous n'empruntez que des itinéraires balisés.

HEBERGEMENT

2 niveaux d'hébergements :

Hébergement confort

J1 : Hôtel** aux Cernets – couchage en chambre/dortoir exclusive de 5 lits (très bon confort)

J2 : Hôtel** à Rochejean – couchage en chambre de 2 à 3 lits (sanitaire privé)

J3 : Gîte rando plume à Chapelle des Bois – couchage en chambre de 2 à 4 lits (sanitaire privé)

J4 : Gîte rando plume à Chapelle des Bois – couchage en chambre de 2 à 4 lits (sanitaire privé)

J5 : Hôtel*** à Lamoura – couchage en chambre de 2 à 4 lits (sanitaire privé)

J6 : Centre-hôtel à Giron – couchage en chambre de 2 à 4 lits (sanitaire privé)

Hébergement confort +

J1 : Hôtel** aux Cernets – couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)

J2 : Hôtel** à Rochejean – couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)

J3 : Hotel** à Chapelle des Bois - couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)

J4 : Hotel** à Chapelle des Bois - couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)

Code : TL05TJC

J5 : Hôtel*** à Lamoura - couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)
J6 : Chambre d'hôtes de charme à Giron - couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)

Sur les 2 versions, les serviettes de toilette sont fournies chaque soir.
Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de randonnée.

Repas :

En demi-pension : dîner, nuitée et petit-déjeuner.

Repas de midi :

Il vous sera toujours possible de commander un pique-nique directement à l'étape (en le commandant la veille pour le lendemain matin et en le réglant sur place). Notre carnet de route vous indique jour par jour les possibilités de ravitaillement ou de restauration le long de votre itinéraire.

PORTAGE DES BAGAGES

Bagages transportés par véhicule.

Nous vous demandons de n'avoir qu'un seul bagage par personne, pas trop volumineux, dont le poids ne dépasse pas 15 kg.

Vous ne portez qu'un sac comportant vos affaires pour la journée.

GROUPE

À partir de 2 personnes.

DOSSIER DE RANDONNEE

Le dossier topoguide vous est envoyé par e-mail environ 3 semaines avant le début de votre rando. Il vous sera remis à votre arrivée aux Cernets un porte-carte guidon avec 1 jeu de cartes IGN au 1/25000ème avec l'itinéraire surligné. Nous vous fournissons la trace GPS de la rando.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Équipement individuel VTT (casque, vêtements, chaussures de VTT à semelles crantées), kit de réparation individuel pour la rando, quelques pièces de rechange (peu de marchands de cycle sur le parcours), vêtements de pluie et gants chauds, bidons de vélos ou poche d'hydratation.

DATES ET PRIX

Départ possible à votre convenance tous les jours **sauf lundi, du 1er mai au 30 septembre.**

Tarifs 2021 (prix par personne)

Version confort

Si 2 pers. 685 € /pers.

Si 3 pers. 635 € /pers.

Si 4 pers. et + 610 € /pers.

Version confort +

Si 2 pers. 735 € /pers.

Si 3 pers. 685 € /pers.

Si 4 pers. et + 660 € /pers.

Code : TL05TJC

INSCRIPTION

En cas d'inscription à moins de 8 jours du départ : supplément de **30 €** par dossier

OPTIONS

- Forfait transfert retour Giron – Les Cernets (durée 2 h 30) : **225 € par trajet**
- Forfait transfert gare début et fin de rando : **75 €** (prise en charge Pontarlier, dépose Bellegarde sur Valserine)

LE PRIX COMPREND

- L'organisation de la randonnée
- Les 6 demi-pensions + taxes de séjour
- Le transport des bagages à l'étape
- Le prêt des cartes IGN + porte carte
- Un carnet de route
- Les traces GPS des étapes

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles
- Les repas de midi
- Le transfert retour ou les navettes gare (*option possible*)
- La fourniture du VTT
- Les assurances
- Les frais d'inscription

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour votre journée à Chapelle des Bois

Ecomusée Maison Michaud : www.ecomusee-jura.fr

Distillerie MICHEL : www.chapelledesbois.com

Parc Polaire : www.parcpolaire.com

BIBLIOGRAPHIE

Le Haut Jura Franco-Suisse en photo à travers les livres de Gérard Benoit La Guillaume

www.benoitalaguillaume.com

· Haut-Jura de la Valserine à la Vallée de Joux – édit° Olizane

· Jura, Montagne en partage – édit° Olizane

Par d'autres auteurs :

Montagnes du jura (géologie et paysages) – édit° Néo

Jura terre d'audace – édit° Ataïr

Franche-Comté, image et Nature – édit° Trois Châteaux

CARTOGRAPHIE

Topo-guide « Grande Traversée du Jura » à VTT – édit° Chamina

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence